

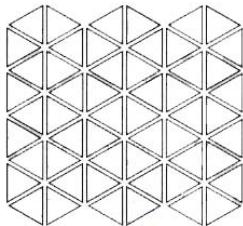
Description

ORALITE® Channelizer est un revêtement rebondissant, solide, résistant aux intempéries, hautement rétroréfléchissant, conçu pour une utilisation intensive à l'air libre. Le produit se prête à une découpe à l'emporte-pièce et pour traceur ; il ne nécessite pas de vernis de scellement.

Composition du produit

La bande ORALITE® Channelizer se compose d'éléments pyramidaux (microprismes) rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries.

Motif du logo du film



Couleur

ORALITE® Channelizer existe en gris métallisé. La couleur est conforme aux exigences fournies dans le tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux dispositions n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées déterminent la conformité chromatique, mesurées avec le facteur de luminance D₆₅ au moyen d'un appareil Hunter LabScan.

Rétroréflexion

Lorsqu'il est éclairé selon l'éclairage A de la CIE et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétroréflexion (RA) du film ORALITE® Channelizer ne doit pas être inférieur à ceux indiqués dans le tableau 1.

Résistance aux impacts

Le film ORALITE® Channelizer ne doit présenter aucun signe de fissuration ou délamination en dehors de la surface réelle d'impact lorsqu'il subit un impact de 11,3 N·m généré par un poids de 1,8 kg au bout arrondi de 16 mm sur un appareil de test d'impact variable Gardner, IG-1120. Conformément à la norme ASTM D4956.

Résistance de flexibilité

ORALITE® Channelizer est conditionné à 0° C. Le revêtement est suffisamment souple pour ne présenter aucune fissuration lorsqu'il est plié pendant une seconde autour d'un mandrin de 3,2 mm de diamètre, l'adhésif étant en contact avec le mandrin tel que spécifié dans les exigences de l'ASTM D 4956 relatives aux revêtements rebondissants (S2.2.2).

Résistance aux solvants

ORALITE® Channelizer répond aux exigences de la norme LS-300C Résistance aux solvants, section 3.6.7, testée par le biais du tableau VI, méthode d'essai 4.4.6.

Résistance aux intempéries

ORALITE® Channelizer répond aux exigences de la norme ASTM D 4956, section 6.4, qui exige que le matériau « soit résistant aux intempéries et ne présente aucun signe appréciable de fissuration, écaillage, piqûre, cloque, décollement des bords, boucle, ni de dilatation ou rétréissement supérieur à 0,8 mm, testé conformément à la section 7.6. Effectuer des mesures de réflexion après exposition aux intempéries à des angles d'observation de 0,2° et d'entrée comprises entre -4° et +30°. Le coefficient minimum de rétroréflexion après exposition aux intempéries est spécifié au tableau 11 ». Testé dans un weatheromètre de type « arc à carbone » conformément aux exigences complémentaires de l'ASTM D 4956 (S.3) et de l'ASTM Pratique G 23, ORALITE® Channelizer répondra aux exigences liées aux intempéries ou les dépassera.

Adhésif

L'adhésif est protégé par un revêtement antiadhésif, qui doit être enlevé par pelage, sans trempage dans l'eau ou d'autres solvants. Différents adhésifs sont disponibles en fonction du substrat. Veuillez contacter ORAFOL pour plus de informations.

Durée de conservation

Le film doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

Tableau 1
Rétoréflexion

Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)	Angle d'observation		
	12' (0,20°)	20' (0,33°)	1°
5°	250	180	20
30°	150	100	15
40°	110	95	5

Toutes les valeurs s'expriment en cd/lux/m².

Tableau 2
Limites de spécifications couleurs (de jour)

Couleur	Coordonnées chromatiques*									
	1		2		3		4		Y%	
	x	y	x	y	x	y	x	y	min.	max.
15 Gris métallisé	0,303	0,287	0,368	0,353	0,340	0,380	0,274	0,316	27,0	----

*) Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité, mesurées avec le facteur de luminance C, au moyen d'un spectroréflectomètre Hunter LabScan.

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche, que la société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale, et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation.

Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

